



Revue électronique internationale
www.sens-public.org

« Tolérance/Différence », un projet citoyen et... européen

GILLES ROUET

Prologue au Colloque « Tolérance et différence » par Gilles Rouet, Professeur des universités,
Attaché de coopération à l'Ambassade de France en Slovaquie.

Conférence prononcée au Colloque de Presov « Tolérance et différence ».
Voir le programme des communications en ligne.*

**Organisé par le Département de langue et de littérature françaises de la Faculté des Lettres de
l'Université de Presov, les associations Jan Hus et Sens Public, avec le soutien de l'Ambassade de
France en Slovaquie, en septembre 2006.*

« Tolérance/Différence », un projet citoyen et... européen

Gilles Rouet

L'organisation d'un colloque européen sur un thème aussi riche, à Presov, à l'Est de la Slovaquie, me donne l'honneur et le plaisir d'introduire par quelques réflexions les échanges. Ces réflexions, livrées en guise de prologue, sont liées non seulement à une modeste interrogation sur la tolérance et les différences, mais aussi à la courte expérience personnelle d'acteur de la coopération franco-slovaque, d'observateur de la vie publique et de la vie privée des slovaques et, enfin, de lecteur externalisé de la vie publique française.

A l'évidence, les thématiques et problématiques induites par le titre du colloque ont une actualité évidente en France comme en Slovaquie : en France, pays de laïcité et d'unicité nationale et linguistique, où le débat politique secoue des tabous et s'introduit dans les brèches ouvertes par le social ; en Slovaquie, État qui a reconnu douze minorités et huit religions, et où la tentation est grande pour certains groupes d'obtenir une reconnaissance officielle.

C'est dire, donc, que les intellectuels slovaques et français ont des choses à dire sur ces sujets, et pourquoi pas aussi à faire, en suivant un peu un chemin sartrien !

Les résurgences des nationalismes, au sens français du concept, des affrontements ethniques, des comportements racistes animés par l'idée d'une race et d'une appartenance ethnique ou religieuse supérieure, la confusion entre politique et religion, ne peuvent que nous amener à accepter et à reconnaître les différences, à moins que ce ne soit le contraire :

Différences religieuses

Notre république française laïque surprend toujours, notamment par l'importance de la communauté musulmane, la crise des banlieues, le débat sur l'immigration ou encore le débat sur le financement des mosquées, autant d'éléments qui bousculent l'intérieur du pays et perturbent la parole de la France à l'étranger.

La séparation des églises et de l'État pourrait-elle évoluer vers un système de coexistence négocié entre État et religions ? Ce qui sous-entendrait de définir, enfin ou hélas, en France, ce qu'est une religion (la seule définition actuelle qui distingue sectes et religions est de nature plutôt

policière et judiciaire et est liée aux difficultés à « sortir » librement d'une croyance ou d'un groupe).

La Slovaquie connaît une toute autre évolution : pays à majorité catholique (69 %) où calvinistes, luthériens, gréco-catholiques, romains-catholiques, juifs et orthodoxes de plusieurs églises cohabitent depuis plusieurs siècles et sans que le régime communiste n'ait pu déchristianiser la population.

Mais où commence la reconnaissance des différences religieuses ? A partir du moment où une pétition de 20 000 signatures suffit à ce que l'État slovaque reconnaisse officiellement une religion, la tentation est grande pour certains groupes de profiter de ce système qui conférerait des droits à des groupes dont les agissements sont justement peu tolérés, notamment par rapport au droit civil ou aux usages culturels.

Différences linguistiques

La constitution française ne permet pas la ratification de la charte européenne des minorités car notre République, une et indivisible, n'a qu'une seule langue. Pourtant il existe des langues de France, et notamment les langues des DOM-TOM : plus de vingt langues sont ainsi répertoriées mais ne doivent leur reconnaissance qu'à l'acceptation par tous les Français d'une seule langue sociale et administrative.

La langue ne peut donc pas diviser la nation française comme on peut le craindre en Slovaquie où l'enseignement premier au sein de la communauté magyare est justement en langue hongroise, le slovaque étant enseigné comme langue seconde.

Pour un observateur français, comment ne pas comprendre le sentiment d'injustice ressenti par de nombreux membres de cette minorité devant une administration centrale n'utilisant qu'une seule langue où bien par rapport aux conditions d'accès aux postes de fonctionnaires, par exemple, quand il faut concourir en langue slovaque ? La tentation est grande au sein de cette minorité de souhaiter la reconnaissance d'une deuxième langue officielle, ce qui remettrait en cause la démarche globale de constitution de l'État slovaque. Tolérance et différences nécessitent donc un cadre, un environnement, un minimum de sécurité et de respect.

Pourtant, le respect des minorités est bien réel en Slovaquie puisqu'à partir d'un seuil de 20 % d'habitants d'une minorité dans une commune, la langue de cette minorité est utilisée localement. Mais l'État slovaque récent a tenté d'installer, de construire son identité à partir de symboles et d'usages uniques dont la langue elle-même. Certains partis politiques slovaques militent même pour lier la religion catholique à l'État slovaque : un État, une langue, un territoire et une religion.

Le débat sur les « racines chrétiennes » de l'Europe est toujours d'actualité et les positions françaises restent difficiles à expliciter.

De plus, des thèses assez extrémistes, d'un point de vue français, sont exprimées régulièrement et perturbent à l'évidence à la fois la cohabitation linguistique et culturelle, interne ou externe. Comment cultiver tolérance et respect des différences dans ce contexte ?

On peut attendre de l'Europe un certain « lissage » des situations, notamment par le rôle accru des « eurorégions ».

Mais si le multilinguisme est un état de fait au niveau européen et que c'est peut-être par une construction européenne relancée que les différences linguistiques et culturelles trouveront une reconnaissance sociale européenne à défaut d'être suffisante au niveau national, il ne s'agit pourtant pas de mal évaluer les réactions de peuples découvrant un État de droit récemment. Un aspect essentiel a été occulté avec la chute du bloc soviétique : nationalité et citoyenneté étaient des concepts qui recouvraient des réalités différentes et complémentaires. Les nationalités, actuellement, ne s'expriment plus qu'au travers des citoyennetés, en attendant une unification hypothétique des Balkans et de toute l'Europe centrale au sein de l'Union européenne. Un français doit pouvoir admettre et comprendre qu'un Slovaque l'est par nationalité avant de l'être par citoyenneté : des siècles de centralisation ont réduit cette divergence en France.

Ainsi, la tolérance attendue des autres citoyens européens est aussi liée à la reconnaissance des différences d'appréciation et d'évaluation des situations, au sein ou à la frontière de cette Europe en projet.

Comment réaliser cette jonction entre différences et tolérance ? Bien évidemment, c'est par l'éducation que passe l'évolution des mentalités : en créant une situation dans laquelle les divergences, les différences ne sont pas seulement tolérées, autorisées ou reconnues mais avant tout appréciées à leur juste valeur : la tolérance des différences est un premier pas.

Frederico Mayor, ancien directeur général de l'UNESCO, déclarait que « *La tolérance, c'est l'harmonie de la différence* » mais c'est aussi aller au delà des différences ; le moi comme l'autre est né multiple, et la tolérance c'est bien être du côté de la culture de l'esprit. La cohabitation des religions, des langues et plus généralement des spécificités d'usage ou de culture doit être accompagnée et valorisée. La richesse est dans les différences mais la capitalisation est dans la tolérance. Les unes se constatent et se respectent, l'autre s'apprend. C'est aussi le projet de toute coopération éducative ou universitaire et, surtout, la conséquence d'une mobilité étudiante et enseignante élargit et augmentée.

Être tolérant c'est aussi chercher les différences, et avoir soif d'expériences et de découvertes et, ici aussi, le système éducatif a un rôle essentiel. Mais c'est aussi accepter qu'il soit possible de ne pas comprendre les différences, des autres comme de soi-même. Cette acceptation de soi et

des autres, dans les limites du tolérable, se construit par l'éducation et dans un cadre institutionnel, qui désormais s'établit à l'échelle de l'Europe, même s'il s'agit d'une base encore floue et incertaine.

Toutes ces considérations sont bien loin des contributions qui animeront ce colloque, mais elles me permettent, de manière très simple, de remercier tous les organisateurs et participants. Je suis convaincu que chacun, avec ses mots et sa spécialité, s'attachera à participer à ce projet qui nous réunit, parce que c'est bien en dépassant la tolérance pour cultiver les différences que se forge notre humanité.